

Le 15 décembre 2023, le Comité de Bassin Landes Pyrénées du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités, légalement convoqué, s'est réuni en séance, sous la Présidence de **M. Nicolas Patriarche** :

Délégués titulaires présents :

Monsieur Nicolas PATRIARCHE pour Pau Béarn Pyrénées Mobilités
Monsieur Renaud LAGRAVE pour la Région Nouvelle-Aquitaine

Délégués excusés :

Monsieur Jean-Pierre ETCHEGARAY

Participants :

Zebulon BRUNETEAU-PAOLETTI Région Nouvelle-Aquitaine
Estelle DAVIAUD Syndicat des mobilités Pays Basque-Adour
Julie PISSETAZ PETR Pays Landes Nature Côte d'Argent
Catherine LE FRECHE Communauté de Communes MACS
Mélanie Saudo Pau Béarn Pyrénées Mobilités
Agnès VIGNAU Communauté de Communes du Pays de Nay
Laure CLEDON Communauté de Communes de Lacq Orthez
Carole Didier Communauté de Communes du Nord Est Béarn
Alban LEBLOND Région Nouvelle-Aquitaine
Pierre SIGUIE Région Nouvelle-Aquitaine
Ludovic GOUSSIES Région Nouvelle-Aquitaine
Amandine CARRERE Communauté de Communes Pays de Béarn
Pierre GARNIER Nouvelle-Aquitaine Mobilités
Jérôme KRAVETZ Nouvelle-Aquitaine Mobilités
Camille LE MOULLAC Nouvelle-Aquitaine Mobilités
Dylan POUGET Nouvelle-Aquitaine Mobilités
Joanna SCHOENDORFF Nouvelle-Aquitaine Mobilités
Mathilde HEROUIN Nouvelle-Aquitaine Mobilités
Aurélien EVRARD Nouvelle-Aquitaine Mobilités
Anaïs MORIN GUERRY Nouvelle-Aquitaine Mobilités

COVOITURAGE

Présentation est faite des résultats de l'étude des corridors de covoiturage, de la typologie de potentiel, de l'usage de la plateforme Covoit Modalis et des communautés créées.

Une présentation des **4 catégories de niveau de potentiel identifiées** est faite « covoiturage planifié », « communautés hautement engagées », « covoiturage sans réservation », « covoiturage à haut niveau de service ».

Le NAM précise que les catégorisations sont en lien avec les études de potentiel, selon des axes avec différents usages et types d'actions proposés pour favoriser la pratique du covoiturage. **Selon les volumes de potentiel il est possible d'aller plus ou moins loin dans l'accompagnement du covoiturage sur le corridor.**

Le NAM précise que ces catégories ne sont pas hermétiques mais font partie **d'une logique territoriale globale.**

Les membres du comité de bassin valident l’avis proposé en séance :

- **Validation de la typologie de corridors de covoiturage**
- **Poursuite du travail avec élaboration de deux marchés : animation et acquisition d’équipements de covoiturage.**

La notion d’incitatifs n’est pas retenue à ce stade en raison des diverses actions menées à ce sujet sur les territoires.

MODALIS

Jérôme KRAVETZ rappelle le développement de Modalis et l’intégration progressive des réseaux en ventes sur Ticket Modalis.

→ Plus de 1,6M € de CA à date en 2023

→ 2023 : premier réseau équipé en billettique Modalis à Guéret

→ Avril 2023 : Plateforme de covoiturage covoit Modalis

Renaud Lagrave indique que les travaux continuent sur l’interopérabilité avec l’ensemble des membres pour qu’ils soient interopérables avec le MAAS Régional.

Avec la mise en place de cette billettique, installation à bord des cars mais aussi au sein des gares. Il y aura des distributeurs Modalis en capacité de vendre du TER, Car Régional et Réseaux Urbains. NAM est en discussions avec SNCF Voyageurs pour vendre du TGV et Intercités. Il sera possible de tout vendre sur un seul et même distributeur et à la fin sur un seul et même billet.

Cette amélioration est inédite pour l’usager. Aujourd’hui paiement possible par carte bleue à Guéret par exemple.

De plus, Renaud Lagrave indique qu’un benchmark côté Région estime à 30% l’économie liée à la mutualisation billettique.

Un focus est fait sur l’expérimentation VéloModalis.

L’expérimentation permet de déployer un système unique de VLS en gare et halte de l’axe ferroviaire et également au sein des principales agglomérations du corridor.

Renaud Lagrave évoque les retours positifs des usages de cette expérimentation. Plus de 5000 trajets sur l’axe avec une mise en place progressive depuis l’été 2023 et un déploiement complet depuis septembre 2023.

Jérôme Kravetz précise que les système existants sur les territoires ont bénéficié de la mise en place de VéloModalis.

TARIFS

Dylan POUGET expose une première session de résultats des études d'harmonisation des profils jeune et enfant. Les pertes de recettes pour une harmonisation à -6 ans et -28 ans sont inférieures à 1% pour chacun des réseaux.

Renaud Lagrave précise que l'étude de communauté tarifaire, proposé sur ce territoire, est proposée également à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine. L'objectif est de faciliter l'usage.

Jérôme Kravetz indique que le TAD peut être intégré selon les cas, en fonction des différentes caractéristiques des TAD considérés. Le sujet des P+R, du vélo peuvent aussi être intégrés.

En complément, Jérôme Kravetz indique qu'aujourd'hui 65% des réseaux sont intégrés à Modalis, dans 1 an ce sera 85% des réseaux intégrés.

Point d'information Hubs de Mobilités

Un rappel de la démarche est fait. L'objectif est de disposer à l'échelle de la Région d'une typologie de hubs permettant pour chacun de définir un niveau serviciel.

- Présentation du benchmark réalisé
- Travail sur la définition de la typologie de hubs est en cours
- Prochaines étapes :
 - o Validation de la typologie
 - o Travail plus précis sur une priorisation de hubs à l'échelle de la région.